



STE 75

L'éducation, un droit pour tous, qu'il faut défendre partout !

Les enfants et jeunes majeurs scolarisés de familles étrangères, dont certains sont nés ici, grandissent, apprennent et préparent leur avenir avec tous les autres élèves dans nos écoles, nos collèges et nos lycées. Mais, à l'âge où les autres se préoccupent normalement de construire leur identité et leur vie sociale dans la sécurité de leurs familles, ils vivent, eux, dans la crainte permanente de voir leur vie brutalement disloquée par un renvoi immédiat dans un pays où ils n'ont généralement plus aucun lien, et où ils risquent parfois même leur vie.

C'est le résultat de la politique arbitraire de M. Sarkozy. Des milliers de refus de régularisation découlant du quota de « 6000 » fixé par le ministre, anéantissant l'espoir suscité par la circulaire du 13 juin (plus de 30 000 demandes).

Le réseau Éducation sans frontière (RESF) est engagé depuis juin 2004, et tout particulièrement l'an dernier, dans une action d'aide et de soutien à ces parents et ces élèves. Ils ont besoin de notre solidarité. L'école, le collège, le lycée sont des lieux où ils peuvent sortir d'un isolement fait de peur et de tensions parfaitement incompatibles au développement personnel et à la poursuite des études. La période des vacances a mis en évidence leur fragilité lorsqu'ils sont seuls et isolés. Elle a prouvé l'absolue nécessité de faire des établissements scolaires des lieux privilégiés pour établir le contact avec ces familles, à qui l'école de la République et ses personnels, les parents qui la fréquentent, inspirent une confiance que nous ne devons pas décevoir.

C'est pourquoi nous invitons parents, enseignants et autres personnels de l'éducation, lycéens... à rejoindre ou à créer dans chaque établissement un comité de soutien, dès le début de l'année, sans attendre de découvrir, peut-être trop tard, des familles, des jeunes en difficulté et dans l'urgence.

Toutes les bonnes volontés de la communauté éducative, les élus, etc., doivent s'y impliquer afin de créer dans et autour de l'établissement un tissu social, avec l'objectif d'accompagner les familles et les jeunes majeurs dans leurs démarches, de les informer de leurs droits, de les protéger en cas de danger, de les aider à reprendre leur place de parent ou d'élève.

Tous ensemble, nous agissons contre les expulsions et pour la régularisation de toutes les familles et de tous les jeunes majeurs scolarisés sans papiers. Nous n'accepterons aucune chaise vide à l'école. Nous réclamons le retour immédiat des jeunes et des parents qui ont été expulsés.

C'est en construisant cette solidarité autour des familles et dans l'école que les valeurs d'égalité et de droit à l'éducation pour tous que nous défendons tous prendront tout leur sens.

Signataires : Fcpe-Paris, Fidl, Unl, Cgt-Éducation, Cnt-Éducation, FSU-Paris, Sud-Éducation, Sgen-cfdt, Snes, Snuep, Snuipp-Paris.

Contact : FCPE-Paris, 14 rue d'Astorg, 75008 Paris 01 42 65 38 80 – 06 12 17 12 12
fcpe75@fcpe75.org - site : www.fcpe75.org